

Procès-verbal du Comité Directeur du 19 avril 2013

Présents: Jean-Luc Barboza, Fabrice Chantriaux, Jacqueline Gayrard, Murièle Laguette, Grégory Berthemet, Christine Merlier, Jean-Luc Pacaud, Patrick Piau, Michel Vasselon, Philippe Archambault, Frédéric Robin, Jean-Marc Bruneau, Fabien Lacombe, Fabien Poncelet, Adrien Dodu, Bertrand Gouffault, Patrick Wolfarth.

Absents excusés: Jean-Michel Blin, Gérard Cognac, Michel Amigues.

Invités : Edith Guérin, Florian Tanchoux et Grégory Lebas.

❶ Résultat du Vote électronique du PV du Comité Directeur du 14 Février 2013 :

- Suite à la décision du 14 février 2013 d'instaurer un vote électronique du PV des futurs Comités Directeur, Frédéric donne le résultat du précédent : 12 pour, 3 abstentions, 0 contre.

Avant que Jean-Luc énonce les dernières informations générales, Frédéric annonce l'absence et la démission comme membre du Comité de Jean-Michel BLIN suite au courriel de ce dernier daté du 18 avril 2013.

Frédéric fait part de sa réflexion concernant l'utilité d'avoir autant de membres (20) au Comité au regard du travail réalisé par certains.

❷ Infos Générales

- Jean-Luc commence par informer les membres de la tenue de l'Assemblée Générale de PSL (le 21 mars 2013). Le tarif des prestations restera inchangé pour 2013.
- Il enchaîne sur celle de la Maison des Sports, le 7 avril 2013, menée par sa présidente, Madame Chiloff qui rappelle l'historique de sa présence et des travaux entrepris depuis plusieurs années. Pour 2013, des détecteurs de présence seront installés à la cafétéria à la cuisine et dans les toilettes. Les panneaux de signalisation des associations devraient également être remis au gout du jour. Quant à la demande d'installation de douches pour le personnel de la Maison des Sports, elle sera mise à l'étude prochainement (devis/emplacements).
Le prix du loyer au m² est fixé à 85 €, celui des photocopies : 0.064 € l'unité. Le résultat comptable de l'exercice 2012 fait apparaître un solde excédentaire de 2 744 €.
- La demande de subvention de fonctionnement de 1000,00 € au Conseil Général a été rejetée.
Bilan des demandes CNDS 2013 : 14 clubs ont déposé un dossier soit 2 de plus par rapport à la campagne précédente. Le Comité de son côté, a demandé 15 000,00 € pour 4 actions.
Au final, il semble que le nombre de dossiers déposés dans les autres disciplines sportives soient en régression.
- Jean-Luc poursuit en annonçant la démission, au terme de la saison sportive, du Conseiller Technique Départemental de l'Indre et Loire, Victorien Sailly.
- Un point sur la participation du Comité aux vacances sportives, elle se fera sur 2 jours soit les 9 et 10 juillet 2013. Grégory Lebas sera l'intervenant de notre discipline pour ces 2 jours.
- Enfin, Jean-Luc termine son intervention par une bien triste nouvelle, le décès de la femme de Georges Barbereau dans sa 81^{ème} année le 18 avril 2013. Jean-Luc enverra une carte.

Le point 7 « Point spécifique sur actions Jeunes et Technique » est avancé afin de libérer, à l'issue de leur intervention, les techniciens présents.

7 Point spécifique sur les actions Jeunes et Technique

- Florian prend la parole le premier pour faire un bilan des actions et compétitions organisées depuis le début de la saison
 - Euro Mini Champ : fin août 2012, Charles Contassot (SLTT45) et les frères Brulère (PSJ 45) ont représenté le Loiret. Erwan Brulère finit 16^{ème} européen et 10^{ème} français. Une nouvelle participation pourra être envisagée en août 2013 avec les frères Brulère et Clara Lefrançois (Sandillon). Charles Contassot étant retenu dans la sélection de la Ligue du Centre.
 - Journée Féminines : elle a eu lieu fin septembre 2012 à St Cyr en Val sur une journée, 16 participantes avec atelier le matin et tournoi l'après-midi où il ne restait que 3 filles. L'année prochaine, 2 demi-journées seront programmées au lieu d'une entière.
 - Fin Ping Tonic : le 2/02/2013 à Olivet, animation d'Audrey Mattenet avec 30 participantes, 50 % de licenciées et 50 % de non licenciées. On peut regretter que tous les clubs n'aient pas joué le jeu sur cette action.
 - Compétitions Poussins/Benjamins : 8 tours, une moyenne de 50 inscrits en Benjamins et 30 en Poussins par tour. Le but étant de faire jouer ces jeunes un maximum.
 - Championnat jeunes : 81 équipes inscrites. Par divisions de 4 équipes par journée dans chaque catégorie. 7 journées + 1 journée finale.
 - Interclubs : 49 équipes soit - 11 par rapport à l'exercice précédent. L'inscription sur place des équipes a été mise en place cette année afin d'obtenir un gain de temps pour l'organisation de la compétition. La saison prochaine, le souhait est de rassembler toute les catégories (filles comme garçons) dans un même lieu.
 - Open - de 10 ans Butterfly : 64 enfants soit une baisse de 15 inscrits par rapport à la saison 2011-2012. Journée complète, avec le matin des ateliers ludiques et l'après-midi, des montées/descentes. A l'échelon régional, il y a eu 8 participants du Loiret.
 - Minicom's à Blois fin décembre 2012 : sélection de 3 filles et 4 garçons. 2 podiums individuels : Clara Lefrançois dans sa catégorie et dans la catégorie supérieure. Le Loiret finit second par équipes.
 - Intercomités à Mer le 26 et 27 avril 2013 : Lucas Moland est repêché pour les Championnat de France et Alexandre Porfirio est blessé, Axel Chatelain et Nicolas Bideault les remplaceront.
 - Parcours d'Excellence Sportive : 12 jeunes encadrés le mercredi matin. Il faudrait intégrer d'autres jeunes de différents clubs pour maintenir une émulation.
 - Stages départementaux : 6 stages : 1 fin août 2012, 1 à la Toussaint, 2 en Février et Avril 2013. Le principe est d'organiser un stage à chaque période de vacances scolaires, 1 avec hébergement (Salbris), un autre sans hébergement et avec un public différent : Elite, Détection, Filles, Masse Benjamins/Minimes et Masse Cadets/Juniors. En parallèle, Patrick Wolfarth soulève le problème de la concomitance des stages clubs qui pourraient être en concurrence avec ceux du Comité. Patrick Piau propose de rechercher d'autres lieux d'hébergement : à examiner.
- C'est au tour de Grégory de s'exprimer sur la refonte des compétitions jeunes.

Suite à la réunion de la CDJT du 8 avril 2013, les cadres techniques des clubs ont souhaité une évolution des compétitions jeunes avec la suppression du championnat jeunes par équipes, remplacé par 8 « tournois jeunes ». Ainsi, serait regroupé, les poussins et benjamins, les minimes avec les cadets, enfin un tableau juniors serait créé. La formule serait celle d'un tournoi avec 32 participants par tour au tarif de 2€ le tour, imputé sur le compte club, les inscriptions se faisant par internet. Le but étant de donner plus de visibilité au niveau des compétitions jeunes au travers de la saison avec 2 ou 3 compétitions références. La gestion de cette même compétition serait allégée à l'instar de celle du championnat « jeunes » actuellement. Le nombre de rencontres augmenteraient 8 au lieu de 6 mais la contrainte de réunir plusieurs jeunes pour constituer une équipe est levée. Grégory étale ses explications par un tableau Excel (annexe 1) contenant le coût et gain des compétitions actuelles et ceux prévus par cette restructuration.

 - Christine prend la parole en exprimant son scepticisme quant la visibilité améliorée des compétitions jeunes. Elle pose deux interrogations : l'impact de ce changement sur le critérium fédéral et le fait de trouver un nombre suffisant de JA pour diriger ces compétitions.
 - Adrien dit que ce genre de compétition est de plus en plus dans l'air du temps et que l'inaction n'apporte rien.
 - Patrick Piau et Bertrand Gouffault expriment leur désaccord quant à ce changement et pensent que c'est la disparition de l'esprit d'équipe pour les jeunes.

- Patrick Wolfarth conteste les chiffres apportés par Grégory, exprime le fait que ces nouvelles mesures vont pénaliser les « petits clubs » qui n'ont pas assez de bénévoles pour emmener les enfants aux différents lieux de compétition ce qui n'est à ce jour pas le cas pour le système d'équipes. Il pense également qu'un championnat par équipes poussins/benjamins est viable.
- Fabien Poncelet pense qu'il y aura une baisse des effectifs jeunes, moins de cohésion dans les clubs qui à ce jour, pour constituer une équipe, recherchaient d'autres jeunes.
- Edith demande la parole et l'obtient, elle s'inquiète pour le volet financier : coût supplémentaire pour les clubs et donc par ricochet pour les licenciés. Elle soulève aussi le problème de trouver un nombre conséquent de salles pour accueillir ces tours de compétitions.
- Compte tenu du débat qui s'éternise, Jean-Luc et Frédéric proposent de transmettre les commentaires de chacun aux cadres présents le 8 avril 2013 afin que soit revu les propositions de la CDJT. Il n'y a donc pas eu de vote pour ce projet.

④ Proposition de réformes du championnat par équipes seniors

- Suite à la réforme du championnat par équipes au niveau national et régional, la commission sportive a envoyé un sondage aux clubs pour connaître leur avis sur le jour et l'horaire des rencontres du championnat départemental. Christine donne les résultats de ce sondage et les propositions qui en découlent pour la saison prochaine. A savoir en D1, malgré peu de réponses et pas de majorité qui se dégage pour un choix particulier, il est proposé que la journée officielle reste le dimanche avec un horaire à 9h00. Quant au nombre de parties jouées, il sera de 14 pour s'aligner sur l'échelon supérieur avec donc une équipe à 4 joueurs. De la D2 à la D6, à 72 %, les clubs ont souhaité conserver les 18 parties jouées, le vendredi soir avec début de la rencontre à 20 h 30. La commission sportive a également décidé de ne plus accorder de dérogation à certains clubs pour jouer le dimanche pour ces mêmes divisions. Un courrier sera envoyé très prochainement aux clubs afin de les informer de cette décision pour qu'ils prennent leurs dispositions auprès de la mairie de leur commune.
Dernier point de ces réformes : le dépoussiérage du système des amendes (forfait des équipes, fraudes, équipes incomplètes). Sur cette dernière rubrique, des équipes incomplètes, en D1, obligation des équipes complètes (sinon forfait), pour les autres divisions, possibilité de jouer à 3 joueurs au lieu de 4 et pas d'amendes pour les équipes de D6.
Après l'intervention de Christine résumant ces points (voir en annexe 2), s'engage un débat. Le premier à s'exprimer est Adrien qui soulève l'incohérence de règlements entre les divisions. Michel Vasselon rétorque vivement en exprimant le fait qu'il faut maintenir le plaisir de jouer. Patrick Wolfarth est dubitatif quant à la mise en place d'une règle différente pour le cas des équipes incomplètes entre les divisions. Fabien Poncelet parle lui de jouer pour l'intérêt et que l'esprit d'équipe pourrait être sacrifié. Bertrand Gouffault défend le fait que les équipes de D1 devraient être complètes et celles des autres divisions, incomplètes. Il mentionne également que l'horaire de début des rencontres du vendredi est très peu respecté. Enfin, Edith pose la question de l'absence des amendes en D6 par rapport aux autres divisions : pas de réponse de la commission sportive.
Pour en terminer avec ce débat, Jean-Luc et Frédéric proposent que les questions relatives aux amendes et aux équipes incomplètes soient réexaminées par la commission sportive pour nouvelles propositions au prochain comité directeur.

⑤ Création du « club corpos 45 » - vote

- C'est au tour de Jean-Luc Barboza de venir à la tribune, en sa qualité de responsable de la commission Sport en Entreprise, pour présenter le projet de création d'un club corpo comité 45. Il déroule un power point (voir en annexe 3) qui résume la réunion de sa commission du 14 mars 2013 entérinant la création de ce club par une assemblée constitutive dont le président sera Jean-Luc lui-même, le secrétaire, Fabien Poncelet et le trésorier, Claude Chaput.
Le but de ce club étant le rattachement de nouvelles équipes d'entreprises n'ayant pas de club corpos affilié à la FFTT (précision d'Edith) pour permettre en outre une gestion administrative simplifiée.
Adrien précise que ce club reste affilié au Comité du Loiret. Patrick Wolfarth soulève la problématique des salles restantes à trouver par ces clubs pour pratiquer notre discipline.
Au terme des discussions, Frédéric propose un vote mais Adrien souligne que cette initiative n'a pas besoin d'être votée. Personne s'opposant, il n'y a donc pas de vote et la création du club corpo 45 est entérinée.

⑤ Mérite Départemental

- Frédéric prend le relais et avant de présenter par le biais d'un fichier Excel les noms des éventuels futurs récipiendaires, demande que le règlement actuel du Mérite Départemental soit modifié sur le point des votants. En effet, au regard des textes en vigueur, seule une commission des « sages » composée de personnes ayant déjà reçu cette distinction au niveau régional pouvait statuer sur les cas proposés. Or dans les faits et depuis des années, ce sont les membres élus du Comité du Loiret qui décidaient de l'attribution des médailles. Frédéric propose que se soit à compter de ce jour, les élus du Comité Directeur du Loiret qui aient cette prérogative. Décision adoptée à l'unanimité. Après discussion, voici la composition de la promotion 2013 :

Bronze : BLEUZE Christophe : CP Montargis,
KERDREUX Julien : Ping St Jean 45
PRUNAIRE Jean-Pierre : AS Menestreau en Villette TT
PERINET Jacques : AAS Cléry Saint André
ROUSSEAU Gérard : CP Gatinais
TANCHOUX Florian : Sud Loire TT 45
CHARGELEGUE Claude : Club Uxellois
RAMOS José : l'hirondelle de Manchecourt
MENANTEAU Christophe : AS Vienne en Val TT
BESNIER Odile : USM Olivet TT

Argent : PILLET Bernard : Entente Bauloise TT
PHILIPPEAU Philippe : US Orléans
ROUSSEAU Michel : US Sandillon TT
MONSIGNA Hubert : SMOC Saint Jean de Bray

Or : CORGNAC Gérard : AAS Cléry Saint André
RIFFET Claude : US Chapelloise TT.

Ces distinctions seront remises aux récipiendaires à l'Assemblée Générale du Comité du 21 juin 2013.

⑥ Organisation Compétition Nationale

- Adrien via un power point (annexe 4), présente le projet d'organisation d'une ou plusieurs compétitions nationales avec les avantages et inconvénients qui en découlent. Une option est mise sur un des trois premiers tours de critérium N1 Dames avec un lieu pressenti à Saint Cyr en Val. Michel Vasselon, licencié à SLTT 45 ne semble pas enthousiasmé, voir pour un autre lieu. Adrien propose également l'organisation des championnats de France Vétérans ou les championnats de France du Sport Adapté à Gien au complexe Cuiry. Patrick Wolfarth s'interroge sur ce lieu éloigné et isolé de l'agglomération orléanaise et la capacité d'accueil hôtelière de Gien. Il souhaite également que cette organisation ne coûte rien au Comité. Patrick Piau précise que Gien a des atouts touristiques pour les joueurs qualifiés. Christine demande qui sera le commissaire de cette compétition et si une personne se sent capable d'avoir un statut permettant de fédérer une équipe pour ce projet. Adrien lui répond qu'il se sent capable de relever ce défi. Après quelques échanges, l'organisation d'une compétition est adoptée par un vote : 14 pour, 2 abstentions, 1 contre. Adrien rédigea le courrier pour l'envoi des candidatures à la FFTT au plus tard le 30 avril 2013.

⑧ Point des commissions/Tour de Table :

- Fabrice Chantriaux (commission vétérans) :
 - Championnat de France Vétérans à Tours, résultats : médaille de bronze en doubles messieurs de Fabien Poncelet et Franck Goriaud (ancien licencié du CMPJM Ingré) et également, Sylvie Cherchour médaillée de bronze en doubles dames et médaillée d'argent en doubles mixtes avec Christophe Lajournade.
 - Coupe Nationale Vétérans échelon régional à Tours : 2^{ème} place pour l'équipe d'Ingré (F.Poncelet/F.Bodin) dans le tableau A et 3^{ème} place pour l'équipe de Beaugency (A.Cavaille/J.Jaloux) en tableau C
 - Finale du championnat par équipes vétérans : le 24 mai 2013 à Sandillon.

- Patrick Piau (commission arbitrage) : Formation théorique Arbitre de club effectuée le 6 avril 2013 à Ingré. 11 participants. Une pratique a eu lieu sur le match de nationale 3 dans la continuité de notre séance théorique.
- Fabien Poncelet informe que les 4 et 5 mai 2013 auront lieu à Charleville Mézières les Championnats de France Sport dans l'Entreprise.
- Jean-Luc Barboza fait un point sur le championnat par équipes corpos : En D1, l'ASGMF est championne départementale. En D2, l'OSSLO et la BNP PARIBAS se disputent le titre. En D3, l'OSSLO le remporte et c'est Carrefour Market Dadonville qui s'adjuge celui de D4.
- Fabien Lacombe fait le point sur les phases de zone du PPP : Zone Sud à Olivet, 14 participants, un problème de communication avec les écoles explique en partie le faible nombre de participants. Zone Ouest, Saint Jean de Braye, 74 participants, tout s'est bien déroulé. La journée Masters aura lieu le 25 mai 2013 à Chanteau.
- Bertrand Gouffault attend la commande des récompenses pour les Titres du Loiret. Réponse de la commission sportive : en cours de réflexion sur le contenu de ces récompenses. Il rappelle qu'une des clauses du contrat signé avec Ping Passion impose que le logo du sponsor soit présent sur tous les outils de communication du Comité et entre autres les affiches de promotion des compétitions. Frédéric y veillera à l'avenir.
- Jean-Marc Bruneau (commission sportive) : Lancement de la Coupe du Loiret le 3 mai 2013. 62 équipes engagées, soit 9 dans le tableau A, 24 dans le tableau B et 29 dans le tableau C. Phases de poules les 3 et 31 mai puis 7 juin 2013 et ¼ de finale, le 14 juin 2013 aura lieu les ½ finales et finales à la Chapelle Saint-Mesmin.
- Adrien Dodu :
 - Formation Arbitre Régional le 6 avril : 5 inscrits. Formation Juge-Arbitre 1^{er} degré le 20 avril : 7 inscrits.
 - Championnat du Monde de TT : recherche des bénévoles. 34 500 places vendues à ce jour sur les 49 000 possibles.
- Jacqueline Gayrard (commission sportive) : Championnat loisirs, la 6^{ème} journée de championnat est en cours avec la programmation de la finale le 14 juin 2013 à Saint Cyr en Val ou Donnery.
- Frédéric demande à Edith de donner l'état chiffré des licenciés à ce jour aux membres : 3276 soit - 23 licenciés par rapport au chiffre de la fin de saison précédente. En détail : - 44 licenciés traditionnels + 21 licenciés Promotionnels. Ces chiffres sont consultables sur le site du Comité.
- Point financier : en l'absence de Michel Amigues, Edith donne le solde des différents comptes bancaires : Banque Postale : 2 154 €, Crédit Agricole : 1 276 €, Livret A : 31 900 €, et les SICAV : 10 200 €. Il reste à percevoir prochainement l'échéance du 15 mai 2013 des comptes clubs.
- Christine, Michel Vasselon, Philippe, Patrick Wolfarth, Murièle et Grégory Berthemet, quant à eux n'ont rien à dire.
- Avant de clôturer cette réunion, Jean-Luc informe que le renouvellement de la subvention du Conseil Général est à la signature du président (à hauteur d'environ 20 000 €).

Fin de réunion : 22 h 35.

Le Président,
Jean-Luc PACAUD

Le Secrétaire Général,
Frédéric ROBIN